

Prêt Boost International

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Bpifrance, en partenariat avec le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), accompagne les entreprises dans le financement de leurs projets internationaux via un parcours 100% en ligne, simple et rapide.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le prêt s'adresse aux dirigeants de TPE et PME de moins de 50 salariés immatriculées en France.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Augmenter son CA pour conquérir un nouveau marché pour augmenter les opportunités de ventes et de revenus :

- accéder à de nouveaux clients,
- diversifier ses sources de revenus,
- augmenter la notoriété de son entreprise.

Gagner en innovation et en compétitivité :

- adapter et améliorer ses produits ou services,
- accéder à de nouvelles technologies et savoir-faire,
- renforcer la compréhension des concurrents étrangers.

Réduire ses risques et diversifier son activité :

- adapter son activité aux fluctuations de marché,
- compenser les niveaux de demande entre les différents pays,
- développer des stratégies plus robustes.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt Boost International est compris entre 5 000 et 75 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Souscription 100% en ligne sur [la plateforme dédiée](#).

Avant de se lancer et afin de structurer son projet export, contacter avec [un conseiller de la CCI International](#).

Organisme

BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**

Web : www.bpifrance.fr